

GENERALE OBLIG-SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 30 JUIN 2022

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2022

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2022, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 10.663.594, un actif net de D : 10.618.643 et un bénéfice de la période de D : 206.731.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2022, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2022, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Les emplois en titres émis par l'« ATB » représentent à la clôture de la période 11,83% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 26 Juillet 2022

Le Commissaire aux comptes :

FINOR
Karim DEROUCHE

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2022

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Portefeuille-titres	4	5 552 320,243	5 186 648,419	6 210 255,712
Obligations et valeurs assimilées		5 087 259,295	4 732 583,323	5 691 080,884
Titres des Organismes de Placement Collectif		465 060,948	454 065,096	519 174,828
Placements monétaires et disponibilités		5 105 411,932	4 819 835,908	5 919 843,165
Placements monétaires	5	3 990 358,773	2 989 203,838	4 478 020,928
Disponibilités		1 115 053,159	1 830 632,070	1 441 822,237
Créances d'exploitation	6	5 861,863	13 452,108	9 068,467
TOTAL ACTIF		10 663 594,038	10 019 936,435	12 139 167,344
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	33 068,417	43 500,336	29 334,499
Autres créditeurs divers	8	11 883,064	12 685,265	21 129,227
TOTAL PASSIF		44 951,481	56 185,601	50 463,726
ACTIF NET				
Capital	9	10 325 679,274	9 706 928,256	11 537 997,185
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice en cours		292 963,283	256 822,578	550 706,433
ACTIF NET		10 618 642,557	9 963 750,834	12 088 703,618
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		10 663 594,038	10 019 936,435	12 139 167,344

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès

1001 - Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	<i>Note</i>	<i>du 01/04/2022</i> <i>au 30/06/2022</i>	<i>du 01/01/2022</i> <i>au 30/06/2022</i>	<i>du 01/04/2021</i> <i>au 30/06/2021</i>	<i>du 01/01/2021</i> <i>au 30/06/2021</i>	<i>Année</i> <i>2021</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	183 374,813	282 987,927	149 254,802	243 546,708	419 136,358
Revenus des obligations et valeurs assimilées		98 201,645	197 814,759	91 399,414	185 691,320	361 280,970
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		85 173,168	85 173,168	57 855,388	57 855,388	57 855,388
Revenus des placements monétaires	11	75 973,808	169 428,556	129 711,571	189 918,211	365 201,864
Revenus des prises en pension	12	32 144,737	61 036,301	27 369,773	49 971,952	98 461,056
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		291 493,358	513 452,784	306 336,146	483 436,871	882 799,278
Charges de gestion des placements	13	(25 652,168)	(50 864,194)	(30 133,952)	(50 171,523)	(102 005,761)
REVENU NET DES PLACEMENTS		265 841,190	462 588,590	276 202,194	433 265,348	780 793,517
Autres charges	14	(7 048,289)	(13 732,748)	(7 595,223)	(13 214,823)	(26 553,233)
RESULTAT D'EXPLOITATION		258 792,901	448 855,842	268 606,971	420 050,525	754 240,284
Régularisation du résultat d'exploitation		(107 181,525)	(155 892,559)	(155 644,139)	(163 227,947)	(203 533,851)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		151 611,376	292 963,283	112 962,832	256 822,578	550 706,433
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		107 181,525	155 892,559	155 644,139	163 227,947	203 533,851
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		(47 242,850)	(40 820,167)	(34 780,036)	(29 931,393)	4 967,864
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(4 819,264)	100,937	(7 045,012)	(1 317,069)	9 577,846
RESULTAT NET DE LA PERIODE		206 730,787	408 136,612	226 781,923	388 802,063	768 785,994

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès

1001 - Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	du 01/04/2022 au 30/06/2022	du 01/01/2022 au 30/06/2022	du 01/04/2021 au 30/06/2021	du 01/01/2021 au 30/06/2021	Année 2021
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		206 730,787	408 136,612	226 781,923	388 802,063	768 785,994
Résultat d'exploitation		258 792,901	448 855,842	268 606,971	420 050,525	754 240,284
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(4 819,264)	100,937	(7 045,012)	(1 317,069)	9 577,846
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		(47 242,850)	(40 820,167)	(34 780,036)	(29 931,393)	4 967,864
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		(1 548 086,051)	(1 878 197,673)	(2 336 856,022)	(2 305 098,345)	(560 129,492)
Souscriptions						
- Capital		18 782 947,300	31 656 680,835	31 661 776,344	39 712 961,332	66 565 695,724
- Régularisation des sommes non distribuables		1 495 356,053	1 496 806,298	2 209 964,796	2 212 829,379	3 693 825,643
- Régularisation des sommes distribuables		(266 177,778)	390 534,712	256 334,569	749 060,147	1 577 332,275
Rachats						
- Capital		(20 173 875,605)	(33 313 131,605)	(33 744 186,916)	(41 757 681,724)	(66 906 257,440)
- Régularisation des sommes non distribuables		(1 558 005,577)	(1 562 660,642)	(2 306 647,567)	(2 309 979,385)	(3 709 859,568)
- Régularisation des sommes distribuables		171 669,556	(546 427,271)	(414 097,248)	(912 288,094)	(1 780 866,126)
VARIATION DE L'ACTIF NET		(1 341 355,264)	(1 470 061,061)	(2 110 074,099)	(1 916 296,282)	208 656,502
ACTIF NET						
En début de période		11 959 997,821	12 088 703,618	12 073 824,933	11 880 047,116	11 880 047,116
En fin de période		10 618 642,557	10 618 642,557	9 963 750,834	9 963 750,834	12 088 703,618
NOMBRE D'ACTIONS						
En début de période		94 715	96 946	100 308	99 973	99 973
En fin de période		83 028	83 028	81 799	81 799	96 946
VALEUR LIQUIDATIVE		127,892	127,892	121,808	121,808	124,695
TAUX DE RENDEMENT		1,28%	2,56%	1,20%	2,50%	4,93%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 Juin 2022

Note 1 : Présentation de la société

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE OBLIG-SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement «CGI», le dépositaire étant l'ATB.

La GENERALE OBLIG-SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017.

Note 2 : Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2022, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « GENERALE OBLIG-SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2022 à D : 5.552.320,243 , s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2022	% actif net
Obligations et valeurs assimilés		4 949 643,000	5 087 259,295	47,91%
Obligations des sociétés		4 949 395,500	5 087 011,413	47,91%
EO AIL 2015/1 CAT B	4 000	80 000,000	84 528,482	0,80%
EO SUB AMEN BANK 2012	6 667	66 670,000	69 848,914	0,66%
EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	59 880,000	61 839,864	0,58%
EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	59 880,000	62 444,005	0,59%
EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+0,85%)	3 000	79 890,000	83 685,358	0,79%
EO AMEN BANK SUB 2020 B	5 000	400 000,000	411 211,398	3,87%
EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	200 000,000	201 342,948	1,90%
EO SUB ATB 2017 CAT A	1 000	60 000,000	61 184,255	0,58%
EO ATL 2017-2 CAT A	1 500	30 000,000	30 609,813	0,29%
EO ATL 2020-1	5 000	400 000,000	423 298,928	3,99%
EO ATL 2021/1	5 000	500 000,000	517 780,900	4,88%
EO BTK 2009	1 000	19 955,500	20 347,162	0,19%
EO CIL 2018/1	1 900	76 000,000	78 913,402	0,74%
EO CIL 2017/2	1 110	22 200,000	22 617,774	0,21%
EO CIL 2020/1	10 000	600 000,000	603 590,137	5,68%
EO HL 2017/2	1 000	20 000,000	21 193,819	0,20%
EO UIB 2009/1	2 000	39 920,000	41 599,484	0,39%
EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	125 000,000	130 333,425	1,23%
EO UNIFACTOR 2018 CB (TMM+2,5%)	1 500	60 000,000	62 459,362	0,59%
EO BH SUB 2018-1	2 500	50 000,000	50 607,562	0,48%
EO BH SUB 2019-1	2 000	80 000,000	81 700,821	0,77%
EO SUB BH 2021/2	5 000	500 000,000	524 675,617	4,94%
EO ABC 2020/1 CAT A	10 000	600 000,000	601 301,917	5,66%
EO TLF 2021-1	1 500	120 000,000	121 964,450	1,15%
EO TLF 2022/1 TF	2 000	200 000,000	203 534,904	1,92%
EO SUB STB 2021/1	5 000	500 000,000	514 396,712	4,84%
Emprunt national		247,500	247,882	0,00%
Emprunt National 2014/CAT/C	10	247,500	247,882	0,00%
Titres des Organismes de Placement Collectif		415 501,007	465 060,948	4,38%
Titres des OPCVM		415 501,007	465 060,948	4,38%
FINA O SICAV	1 000	104 697,981	122 854,000	1,16%
SICAV ENTREPRISE	1 104	112 837,242	116 844,048	1,10%
FCP SALAMETT CAP	2 500	27 069,552	47 360,000	0,45%
FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147,500	30 900,000	0,29%
FCP HELION MONEO	500	50 990,500	51 886,500	0,49%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	900	94 758,232	95 216,400	0,90%
TOTAL		5 365 144,007	5 552 320,243	52,29%
Pourcentage par rapport à l'Actif				52,07%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2022 à D : 3.990.358,773
, se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2022	% Actif net
Créances sur opérations de pensions livrées		999 094,082	999 305,002	9,41%
Pension Livrée Amen Bank 7,60% au 07/07/2022 pour 7 jours		999 094,082	999 305,002	9,41%
Certificats de dépôt	3 000 000	2 979 413,228	2 991 053,771	28,17%
Certificat de dépôt ATB au 07/07/2022 à 8,35% pour 10 jours	1 000 000	998 148,738	998 889,243	9,41%
Certificat de dépôt BTE au 14/07/2022 à 7,60% pour 30 jours	500 000	497 482,610	498 909,131	4,70%
Certificat de dépôt BTE au 18/07/2022 à 7,60% pour 40 jours	500 000	496 650,507	498 576,465	4,70%
Certificat de dépôt UNIFACTOR au 08/07/2022 à 8,83% pour 60 jours	500 000	494 198,709	499 323,183	4,70%
Certificat de dépôt UNIFACTOR au 16/08/2022 à 9,25% pour 70 jours	500 000	492 932,664	495 355,749	4,66%
TOTAL		3 978 507,310	3 990 358,773	37,58%
Pourcentage par rapport au total des actifs				37,42%

Note 6: Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 30/06/2022 à D : 5.861,863 contre D : 13.452,108 au 30/06/2021 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	5 861,863	13 452,108	7 710,659
Intérêts sur obligations à recevoir	-	-	1 357,808
Total	<u>5 861,863</u>	<u>13 452,108</u>	<u>9 068,467</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/06/2022 à D : 33.068,417 contre D : 43.500,336 au 30/06/2021 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Rémunération du dépositaire	8 899,641	14 849,776	5 949,160
Rémunération du gestionnaire	24 168,776	28 650,560	23 385,339

Total**33 068,417****43 500,336****29 334,499****Note 8 : Autres créditeurs divers**

Cette rubrique s'élève au 30/06/2022 à D : 11.883,064 contre D : 12.685,265 au 30/06/2021 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	2 692,885	3 164,789	8 205,837
CMF	1 319,516	1 712,147	1 380,109
Etat, retenue à la source	7 808,329	7 808,329	11 543,281
Autres	62,334	-	-
Total	11 883,064	12 685,265	21 129,227

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2022 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2021

Montant	11 537 997,185
Nombre de titres	96 946
Nombre d'actionnaires	348

Souscriptions réalisées

Montant	31 656 680,835
Nombre de titres émis	265 989
Nombre d'actionnaires nouveaux	59

Rachats effectués

Montant	(33 313 131,605)
Nombre de titres rachetés	(279 907)
Nombre d'actionnaires sortants	(45)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	13 207,527
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	100,937
Plus (ou moins) value réalisées sur cession de titres	(40 820,167)
Résultat incorporé à la VL (A)	550 706,433
Régularisation du résultat incorporé à la VL	(79 061,871)

Capital au 30-06-2022

Montant	10 325 679,274
Nombre de titres	83 028
Nombre d'actionnaires	362

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2022.

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 282.987,927 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2022, contre D : 149.254,802 pour la même période de l'exercice 2021, et se détaillent comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2022	du 01/01 au 30/06/2022	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	Année 2021
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts	98 196,985	197 805,403	91 393,345	185 678,987	361 259,033
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- intérêts (Emprunt National)	4,660	9,356	6,069	12,333	21,937
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>					
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>					
- Dividendes	85 173,168	85 173,168	57 855,388	57 855,388	57 855,388
Total	183 374,813	282 987,927	149 254,802	243 546,708	419 136,358

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04 au 30.06.2022 à D : 76.036,142, contre D : 129.711,571 pour la même période de l'exercice 2021, et se détaille ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2022	du 01/01 au 30/06/2022	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	Année 2021
Intérêts des dépôts à vue	7 676,838	18 590,829	14 203,392	19 381,212	44 644,237
Intérêts des certificats de dépôts	68 296,970	150 837,727	115 508,179	170 536,999	320 557,627

Total	75 973,808	169 428,556	129 711,571	189 918,211	365 201,864
--------------	-------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2022	du 01/01 au 30/06/2022	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	Année 2021
Intérêts des pensions livrées	32 144,737	61 036,301	27 369,773	49 971,952	98 461,056
Total	32 144,737	61 036,301	27 369,773	49 971,952	98 461,056

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2022 à D : 25.652,168, contre D : 30.133,952 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2021, se détaillant ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2022	du 01/01 au 30/06/2022	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	Année 2021
Commission de gestion de la CGI	24 168,777	47 913,713	28 650,561	47 221,042	96 055,896
Rémunération du dépositaire	1 483,391	2 950,481	1 483,391	2 950,481	5 949,865
Total	25 652,168	50 864,194	30 133,952	50 171,523	102 005,761

Note 14 : Autres charges

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2022 à D : 7.048,289, contre D : 7.595,223 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2021, se détaillant ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2022	du 01/01 au 30/06/2022	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	Année 2021
Honoraires commissaire aux comptes	2 958,927	5 424,657	2 493,127	4 958,857	9 999,905
Redevance CMF	4 061,984	8 052,738	4 815,224	7 936,319	16 143,865
Contribution Sociale de Solidarité	-	200,000	200,000	200,000	200,000
Autres	27,378	55,353	86,872	119,647	209,463
Total	7 048,289	13 732,748	7 595,223	13 214,823	26 553,233

Note 15 : Autres informations

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT.